

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES

Séance du 13 février 2023
Question n°2

Adoption du compte-rendu de la réunion du 14 novembre 2022

L'an deux mille vingt-trois, le 13 février à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Patrick MIESCH, Président, le Bureau Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 3 février 2023.

11 délégués titulaires sur 16 étaient présents.

Etaient présents : François BRESSON, Eric BOILLETOT, Yves TESTON, Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Henri STASCHE, Hervé UHLEN, Patrick MIESCH, Jean-Luc ANDERHUEBER, Jacky CHIPAUX, Jean-Marie HUGAD.

Avait donné procuration :

Etaient Excusés : Eric PARROT.

Etaient absents : Michel GALMICHE, Luc SENGLER, Maxime BELTZUNG, Arnaud DOYEN.

Secrétaire de séance : Jean-Luc ANDERHUEBER

Nombre de membres		
Afférents au Bureau	En exercice	Votants
16	16	11

Vote		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Date de Convocation : 3 février 2023

Date d'affichage :

DELIBERATION

Le Bureau Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, le 14 novembre 2022

Suite à cette réunion, un Compte-Rendu de séance a été envoyé à l'ensemble des membres du Bureau le 24 novembre 2022.

Ce dernier fait état de l'ensemble des points mis à l'ordre du jour de cette réunion.

N'ayant reçu aucune demande de modification, le Président propose de valider ce compte-rendu tel qu'il a été envoyé.

Après en avoir délibéré, le Compte rendu de la réunion, du Bureau Syndical du 14 novembre 2022, est adopté à l'unanimité.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président
Patrick MEBLIT

